

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Honoré-Mercier

2^e séance (rencontre en virtuel)

Le jeudi, 17 novembre 2022

18 h 00

Ensemble, avec respect et bienveillance, nous formons des citoyens engagés et responsables!

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la rencontre | Mot de bienvenue de la présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (voir document)
3. Lecture et adoption du procès-verbal
4. Sujets d'approbation
 - a. Sorties scolaires
 - b. Rencontre de parents | 24 novembre 2022 – levée de la 4^e période
5. Sujets d'information
 - a. Formation obligatoire | Membres du CÉ – [Formation obligatoire ici](#)
 - b. Situation à l'heure du dîner
 - c. Caméras de sécurité
 - d. Voyages scolaires (informations préliminaires)
 - e. Projet éducatif
6. Sujets d'adoption
 - a. Prochaine séance - calendrier
 - b. Budget 2022-2023 (voir document)
 - c. Surplus et déficit 2021-2022 (voir document)
7. Délégation
 - a. Direction d'école
 - b. Représentante des enseignants
 - c. Représentante des professionnels
 - d. Représentante du personnel non-enseignant
 - e. Représentants.es de la communauté
 - f. Représentantes des élèves
 - g. Déléguée du comité de parents
 - h. Présidente
8. Levée de la rencontre

1. Ouverture de l'assemblée

- Prise des présences

Étaient présents:

Tessier Jonathan, directeur

Parents :

Cucu Mihaela, parent
David Annie-France
Desaulniers Jennifer
Ouellet-Cumming Catherine
Pelletier Annie
Quévillon- Lacasse Claude
Wolff Armelle

Personnel enseignant

Fouzia Sahrane

Était absent : Turcotte Yannick**Personnel non -enseignant :**

Michellod Nathalie

Élèves : Buzoianu Maria

Thibeault Drouin, Marion

Membre de la communauté :

Baret Clélie

Gélinas, Guy

1. **Ouverture de la rencontre** | M. Tessier a pris les présences, il y a quorum
- a) La présidente a souhaité la bienvenue à tous vu qu'elle était absente lors de la première rencontre
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour** : adopté à l'unanimité
3. **Lecture et adoption du procès-verbal** : il sera adopté lors de la prochaine séance vu qu'il n'a pas été reçu (problème d'envoi).
4. **Sujets d'approbation**
 - a. Sorties scolaires et modification à l'horaire :

Les membres ont donné leur aval aux sorties ci-dessous

Date	Foyer	Responsable	Financement	Lieu de la sortie
Le vendredi, 11 novembre 2022	140	Mme Camiré (+ accompagnateur)	Mesure 15186 352\$ (11\$/élève)	Musée : Pointe-à-Callières
Mesure : sorties culturelles si l'activité figure dans le Bottin. Sinon, le budget d'une autre mesure sera utilisé : culture à l'école, fonds Agir autrement ou autre				
13 décembre 2022	104, 105, 204 et 205 Découverte artistique	M. Turcotte	4 ateliers : 500\$+ taxes Cachet de l'artiste : 800\$ +taxes TOTAL : 1494,68\$	Ateliers pré spectacle, préparé par Dominique Lebeau à l'école et spectacle à la maison Marie-Uguay
23 janvier	30 élèves en saxophone	M. Turcotte	300\$ +taxes	À l'école, rencontre avec saxophoniste et chef de département de jazz UMcGILL
31 janvier	104, 05, Découverte artistique	M. Turcotte	18\$/ élève 740,44\$	Musée de Beaux-arts et spectacle <i>Opéra de Montréal</i>
2 février	Tous les élèves TSA	M. Turcotte	9\$/ élève + 2 autobus/ 550+ taxes	Assister au spectacle : <i>Les mathématiques de la musique</i> offert par l'OSM
15 avril (samedi)	10 élèves solistes	M. Turcotte	1885\$ (incluant l'inscription, l'affiliation, les bracelets (925\$et les honoraires d'un pianiste 960\$)	École et à Victoriaville Le transport sera assuré par les parents de ces élèves

- Un parent a demandé la raison pour laquelle l'activité adressée aux élèves des foyers 204 et 205, Découverte artistique de visiter le Musée des Beaux-Arts de Montréal et assister à la répétition de l'Opéra de Montréal, n'a pas eu l'aval du CPEPE. La réponse fut : C'est à cause de l'heure du retour tardive pour les élèves de cet âge. Le parent est prêt à faire partie des accompagnateurs.

Session d'examens et activités:

Le jeudi, 22 décembre se tiendra l'examen de français pour tous les niveaux, secteur régulier et adaptation Scolaire excepté les élèves TSA. La 4^e période sera levée pour tous les élèves excluant les groupes TSA. Ils ne pas touchés par cet horaire.

Le vendredi, 23 décembre se tiendra l'examen de science en avant midi, et pour souligner Noël, des activités auront lieu après l'examen.

b) Rencontre de parents | 24 novembre 2022 – levée de la 4^e période

Ci-dessous, l'horaire convenu lors de cette journée.

- Les périodes 1, 2 et 3 : cours réguliers (après la période 3, les élèves quitteront, **la 4^e période est levée**).

-L'après- midi : 14h00 à 16h00

- Soirée: 18h00 à 21h00

- c) Les voyages :** se référer au procès-verbal de la rencontre du 4 novembre pour les voyages au Canada. D'autres voyages à Boston et en Italie seront organisés pour les élèves de 5^e secondaire. Afin de réduire le cout des voyages, l'aval des membres du CÉ est demandé et obtenu pour des campagnes de financement. Un parent a exprimé son inquiétude quant à l'empreinte écologique de ces voyages. Une réflexion sur leur impact est de mise. Toutefois, il faut différencier un voyage scolaire annuel « formateur » d'un voyage d'agrément effectué plusieurs fois par année.

5 Sujets d'information

- Formation obligatoire |** Membres du CÉ – [Formation obligatoire ici](#) tous les membres sont tenus de suivre cette formation.
- Situation à l'heure du dîner : plusieurs incidents dans les commerces du quartier impliquant nos élèves ont été rapportés. M. Tessier est au courant. Il a agi rapidement : il se rend régulièrement à ces commerces pour dissuader ce comportement indésirable. Un parent a adressé une lettre conjointe à l'arrondissement et au poste de police pour dénoncer le refus d'accès à tout élève portant l'uniforme de l'école. Cette généralisation porte préjudice aux élèves dont le comportement est irréprochable.
- Caméras de sécurité :** Un processus pour l'installation de 32 caméras de sécurité est enclenché. Il sera concrétisé une fois une réponse positive obtenue du CSSDM d'assumer une partie des couts exorbitants, 200.000\$. Cette technologie réduira assurément plusieurs écarts de conduite.
- Projet éducatif :** la journée pédagogique du 25 novembre sera consacrée au travail préparatoire au projet éducatif.

6. Sujets d'adoption

- Prochaine séance – **le 15 décembre**
- Budget 2022-2023 :** M. Tessier a déposé le document sur le budget en expliquant chacun des fonds. Dans l'ensemble, les finances de l'école sont en bonne posture! **Adopté à l'unanimité.** Le document sera signé par la présidente, Mme David.
- Surplus et déficit 2021-2022 :** grâce à une gestion judicieuse (avoir recours aux mesures non récurrentes en premier, faire des transferts de fonds, etc.), seul le montant de 6106\$ a été retourné au CSSDM.

7. Délégation

- a. **Direction d'école** : M. Tessier, comme à chacune des rencontres, a remercié tous les membres d'être là et d'être aussi impliqués.
- b. **Représentante des enseignants** : Mme Sahrane a informé que dans un souci éducatif, le personnel enseignant et la direction ont mis en place un projet de traiter les retenues-retards. Nous pensons que cette implantation donnera des résultats positifs.
-Le département de musique désire soumettre une demande de subvention pour l'achat de nouveaux instruments. Pour ce faire, une lettre d'appui du CÉ sera aidante. Mme Sahrane en rédigera une, en version provisoire, et l'acheminera aux membres pour la compléter s'il y a lieu.
- c. **Représentante des professionnels** : NIL
- d. **Représentante du personnel non-enseignant** : Mme Nathalie Michlrod, technicienne en loisirs a donné l'information ci-dessous :
 - Plusieurs de nos élèves se sont démarqués dans des activités sportives : 3^e place en cross-country, un prix en athlétisme, participation à une compétition internationale en Karaté. Soyons fiers de nos jeunes!
 - À l'occasion de la semaine de la prévention de la dépendance, dans le but de sensibiliser nos élèves, des kiosques seront tenus à l'école, à l'heure du midi.
- e. **Représentant de la communauté** : **Mme Baret** nous informe que les organismes communautaires sont au courant des comportements inadéquats de nos jeunes, qu'ils attribuent aux effets postpandémie : impatience, énergie mal canalisée, etc. Ces organismes font partie de la solution. D'ailleurs, un espace pour les jeunes sera aménagé à l'école leur permettant une ventilation de leurs émotions.
M. Gélinas : contenu reçu par courriel : Le futur centre communautaire, rue Laurendeau, n'ouvrira pas ses portes comme prévu en décembre 2022, mais plutôt en décembre 2023. Ces délais apportent bien des maux de tête à plusieurs organisations, mais heureusement, notre école secondaire semble avoir trouvé une solution temporaire pour l'organisme la maison des jeunes, dont la majorité des utilisateurs fréquentent notre école. Bravo!
 - Une soirée bénéfice se tiendra le 30 novembre pour souligner le 25^e anniversaire du groupe Paradoxe. Il mérite nos encouragements.
 - Une soirée bénéfice pour la SHSPÉ devrait être tenue en décembre 2023 afin de célébrer leur 10^e anniversaire. D'autres détails, dont une exposition à la maison de la culture Marie-Uguay, seront communiqués ultérieurement.
 - C'est aussi en novembre que la célébration de la 8^e édition du festival sur le 7^e art, Longue vue sur le court, aura lieu. Diffusion à Marie-Uguay, soirée ouverture à Paradoxe, mais en nouveauté cette année, Le centre culturel Georges-Vanier et la Bibliothèque Saint-Charles y seront aussi.
 - La relève est active tant artistique que dans la société. Encouragez les activités locales.
 - Programme jeunesse 4 (13 à 17 ans) Festival LVSLC : toute l'information est accessible sur le site internet du Festival
- f. **Représentantes des élèves** : aucun
- g. **Déléguée du comité de parents** : Les recommandations proposées à la direction générale pour le Protecteur de l'élève ont été entérinées par le comité de gouvernance et d'éthique et par le conseil d'administration. Kim Vaillancourt et Malika Sawyer sont donc la protectrice de l'élève et la substitute. L'entrée en fonction est prévue pour le 1^{er} décembre 2022.
- h. **Présidente** : Mme David a remercié tous les membres avant de lever la rencontre.

8. Levée de la rencontre : 20h11

Fouzia Sahrane,
secrétaire